

Réf.: CV/D88 2021

DÉLIBÉRATIONS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23.09.2021 – Convocation du 16.09.2021

Compte rendu affiché le 28 septembre 2021

Président de séance : Éric BELLOT Secrétaire de séance : Roger PEDOJA

Secrétaire de séance : Roger PEDOJA **Présents**Éric BELLOT, Eva ARTETA-CRISTIN, Anne MOREL, Vincent

ALAMERCERY, Séverine DEJOUX, Jérôme JARDIN, Michel ROULLIAT, Yves ARTETA, Florence GAGNEUR, Kamal DJEMAA, Isabelle BOGAS, Roger PEDOJA, Véronique CHIAVAZZA, Gérard PLAISANTIN, Odile BALTHAZARD, Nicolas PASTY, Claire AZEMA, Florian JEDYNAK, Nicole MESSÉGUÉ, Nasser MESSAÏ, Philippe JUSTE, Patrick SAILLOT, Gisèle COIN, Guillemette DEBORDE,

Christophe BRUNETTON, Patrick RACHAS.

Absents représentés Florence BERGER par Vincent ALAMERCERY ; Leïla BEN

MAHFOUD par Séverine DEJOUX ; Nelly NAVARRO-TACHON par Patrick RACHAS.

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	26
Votants	29
Exprimés	29

Objet: Aides aux projets d'animation des associations, 2ème tranche

Le Conseil Municipal,

- OUÏ l'exposé de Monsieur l'Adjoint délégué et après en avoir délibéré,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le Budget Primitif 2021,
- DECIDE, à l'UNANIMITÉ :
 - D'attribuer des subventions en faveur des projets des associations conformément à la liste ci-après :

Action/Association	Subvention 2021
Maison du Père Noël / Théâtre des Bords de Saône	5 000 €
Saucona Raid / Gones Raideurs	7 000 €
Animations Coupe AURA / BMX de Neuville	1 000 €
Total Animations	13 000 €

- De préciser que ces dépenses figurent à l'article 6574 du Budget Communal,
- D'autoriser Monsieur le Maire à ordonnancer les subventions sur les bases définies ci-dessus.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme, Neuville-Sur-Saône, le 23 septembre 2021

> Le Maire, Eric BELLOT.

Acte rendu exécutoire après

- Dépôt en Préfecture le 30/09/2021

- Publication ou affichage le 30/09/2021

Eric BELLOT, Maire.

HÔTEL DE VILLE

Place du 8 mai 1945 – BP 0135 69582 Neuville-sur-Saône Cedex Téléphone: 04 72 08 70 00 Télécopie: 04 78 91 26 92

www.mairie-neuvillesursaone.fr accueil@mairie-neuvillesursaone.fr